

# **MMAP - Education musicale – Document pour discussion**

## **Nous commencerons par une série de prémisses**

1. L'épanouissement des sociétés et des individus dépend de leur capacité de se renouveler, et ce, dans la mesure où ils sont confrontés à des situations changeantes. Au fur et à mesure qu'ils se développent, ils enrichissent leur expérience et leur connaissance et sont capables d'accepter une diversité croissante.

Question: y a-t-il là matière à controverse?

Dans la négative, et si nous acceptons que tel est le cas -

2. L'appréciation de la diversité musicale est favorable tant pour les individus que pour les sociétés, puisqu'elle contribue à enrichir la vie des uns et des autres. La diversité est source de nouvelles créations et du renouveau culturel et personnel.

Question: y a-t-il là matière à controverse?

Dans la négative, et si nous acceptons que tel est le cas -

3. Etant donné que l'éducation a pour but de former les individus à une vie riche et épanouie dans le contexte social et d'enrichir la société par la multiplication de ces formations, la diversité musicale constitue un facteur essentiel du processus éducatif.

Question: y a-t-il là matière à controverse?

Toutes ces affirmations peuvent être discutées et contestées. L'important c'est qu'elles soient testées puisqu'elles servent de base aux réflexions qui vont suivre.

## **Voici maintenant trois questions fondamentales**

1. Dans quelle mesure nos systèmes formels d'éducation offrent-ils aux jeunes l'occasion de comprendre une grande diversité de musiques?

La compréhension peut être assurée par l'écoute de la musique et l'échange des vues à son égard, mais surtout, par la production musicale. Quelles sont les chances de l'une ou l'autre de ces deux méthodes, ou des deux?

Question complémentaire: si nos systèmes éducatifs comportent – ou ne comportent pas – une multiplicité de musiques, que pouvons-nous en déduire des valeurs et attitudes de la société ou de ceux qui déterminent les priorités sociales?

2. Dans quelle mesure les jeunes (et les moins jeunes) ont-ils la chance d'apprécier une multiplicité de musiques, en dehors du système formel d'éducation?

Qui pourrait assurer cette chance? Dans quelle mesure les systèmes formels dont nous disposons la soutiennent-ils ou l'admettent-ils? Dans quelle mesure est-elle de base locale ou étrangère?

3. Les éducateurs musicaux ont-ils les savoir-faire requis pour aider le public à comprendre cette multiplicité de musiques?

Quels sont les systèmes mis en place pour former les enseignants à la manière d'enseigner la diversité musicale? Si les musiciens de la communauté sont des experts, comment s'insèrent-ils dans nos systèmes d'éducation musicale?

Question complémentaire: existe-t-il d'autres ressources (musique, expériences musicales, instruments, espaces appropriés) disponibles pour apprendre sur la base d'une multiplicité de musiques diverses?

### **Autres questions plus spécifiques**

1. Nos programmes d'éducation musicale reflètent-ils la diversité des musiques que pratiquent aujourd'hui les jeunes gens? Devraient-ils le faire? Quels sont les rapports entre éducation et réalité à cet égard?
2. Quelle influence la musique pop mondialisée exerce-t-elle sur les systèmes d'éducation et sur ce qu'éducateurs et apprenants apportent dans les salles de classe? Faut-il y voir une menace ou une opportunité?
3. Dans quelle mesure la musique locale (de la communauté, du pays, des communautés indiennes ou d'immigrés) figure-t-elle dans les programmes d'éducation? Dans quelle mesure devrait-elle y figurer? Dans quelle mesure pourrait-elle y figurer?

### **Dernier point, mais non moins important -**

Quels exemples peut-on citer de programmes d'éducation musicale dans le monde rassemblant une multiplicité de musiques de manière positive et réussie? Quelles leçons pouvons-nous en tirer?

John Drummond

Président du Thème relatif à l'éducation musicale